# **AFDAS**

# Procédure Lutte contre les dérives

INSCRIPTION via le lien sur dojo Academy: https://forms.office.com/e/hFBjU85bSu La Fédération doit vous faire parvenir le devis pour votre demande et la convention à leur renvoyer. !! Il n'y a pas de frais annexes car formation en DISTANTIEL

# 1- CONNECTEZ -VOUS SUR VOTRE ESPACE ADHÉRENT AFDAS



- Cliquez sur :
- « Mes demandes de prise en charge »
- « Nouvelle demande »
- « Développement des compétences »

#### 2- Etape " CREATION DE LA DPC "

- Nature de l'action : Action de formation
- Libellé du parcours : Lutte contre les dérives
- Nombre total prévisionnel de stagiaire : nombre de salariés prévus
- Nombre total prévisionnel de module(s): 1 seul
- Catégorie FNE : aucun
- Suivant

## 3- Etape « QUI DISPENSE LE MODULE ? »

- Qui dispense la prestation : Un prestataire externe à votre entreprise
- Moyens nécessaires réalisation formation : Oui
- Raison sociale, SIRET de la FEDERATION DE JUDO : 78457379200024
- Cliquez sur la petite loupe et sélectionnez la « FEDERATION FRANCAISE DE JUDO ET DISCIPLINES
- ASSOCIEE ».
  - Suivant

# 4- Etape « CREATION DU MODULE »

- Libellé : **LUTTE CONTRE LES DERIVES** : Ethique et déontologie / Lutte contre les violences
- Référence de l'offre : vide
- Modalités pédagogiques : A distance
- Descriptif de l'action : faire basculer à droite « Action de formation» puis « Evaluation» (cliqu dessus puis cliquez sur la flèche droite >)
- Formation certifiante : Non certifiante
- Durée en présentiel : 0
- Intitulé certification : vide
- Type de certification : vide
- Niveau de diplôme visé : **vide** • Durée du module en heures : 4 heures
- Dont durée réalisée hors temps de travail : 0
- Date de début : jour de votre demande 10h00
- Date de fin : **un mois plus tard 10h00** (attention à mettre exactement les mêmes date sur le devis
- Durée du module en jours : 30 jours
- Modalités d'intervention : Inter-entreprise
- Titre du CQP : vous pouvez laisser l'item « **Aucun** »
- Lieu de réalisation du module : laissez l'adresse par défaut
- Coût total du module en € HT : **160 pour 1 personne** (multiplier par nbr salariés)
- Dont coûts pédagogiques: 160
- Dont frais de matériel : vide
- Dont frais de formateur : vide
- Dont frais de salle de formation : vide
- Dont frais d'inscription : vide
- Coût forfaitaire: Non
- Coût à rembourser à votre attention : 0
- Coût HT à payer au prestataire : 160 euros par personne (multiplier par nombre de salariés sui demande de formation)

(cette case permet au club de n'avancer aucun frais et de limiter les démarches à effectuer pour le remboursement)

## Enregistrer puis Suivant

- Avez-vous identifié le(s) stagiaire(s) prévu(s) pour ce(s) module(s)? choisir le statut du stagiaire : SALARIÉ « Oui, stagiaire(s) salarié(s) de mon entreprise » ou DIRIGEANT «stagiaire(s) non
- salarié(s)»

**Sélectionner le/les salariés/dirigeants** concernés, sinon cliquez sur « *Nouveau* » et renseignez les champs d'identification demandés. Une fois le salarié ou dirigeant créé, n'oubliez pas de le sélectionner pour confirmer sa participation au stage.

- Salariés frais annexes par module(s): **non concerné** (formation à distance) Récapitulatif de votre demande
- En bas à droite **Envoyer** 
  - PIECES JOINTES (devis + programme)

 -Le programme de formation : Charger des fichiers -> sélectionnez le fichier puis cliquez sur Tern -Le devis de formation du prestataire : document à recevoir de la Fédération après inscription. Sur le devis : précisez le nom et prénom du stagiaire + date et période du stage + nom et adresse poste club employeur. Charger des fichiers, sélectionnez le fichier puis cliquez sur Terminé

- Valider
- Puis transmettez définitivement votre demande.

**Envoyer le numéro de dossier (DC-... ) par mail** à *formation@ffjudo.com* ainsi que la convention avec signature et tampon du club.

